

Colloque

Travail social

EVENEMENT OUVERT
AUX PROFESSIONNELS
DE L'ACTION SOCIALE
DE LA HAUTE-LOIRE



ON NE PEUT PAS Y ARRIVER SEUL !
COMMENT TRAVAILLER EN
PARTENARIAT ?

JEUDI
17
OCTOBRE
2024

Salle Jeanne d'Arc

13, avenue de la Cathédrale, 43000 Le Puy-en-Velay

8h30 - 16h30

En présence de :

- Marie-Agnès PETIT, Présidente du Département de la Haute-Loire
- Eric HENRARD, psychomotricien et formateur en approche systémique
- Laurent PUECH, directeur d'un établissement social
- François DEBATTY, sociologue

- Animation de la journée par une troupe théâtrale
- Cocktail déjeunatoire offert sur inscription

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

PROGRAMME

- 08H30** ACCUEIL CAFÉ
- 09H00** MOT D'ACCUEIL PAR MARIE-AGNÈS PETIT
PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT DE LA
HAUTE-LOIRE
- CHRISTIANE MARTIGNON
PRÉSIDENTE DE LA MECS LES ÉCUREUILS
- GÉRARD KEIRLE
PRÉSIDENT DE LA MECS LA RENOUÉE
- MARIE-ANDRÉE BLANC
PRÉSIDENTE DE L'UDAF 43
- 09H15** "DU PARTENARIAT DANS L'INTIME" PAR
FRANÇOIS DEBATTY
- 10H30** "LE SECRET PROFESSIONNEL PARTAGÉ ET
LA LOI" PAR LAURENT PUECH
- 11H45** ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC
- 12H15** COCKTAIL DÉJEUNATOIRE
- 13H30** "PEUT-ON PARLER DES GENS, SANS LES
GENS ?" PAR ÉRIC HENRARD
- 15H30** ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC
- 15H45** CLÔTURE PAR ANNE-CÉCILE GUIGNARD,
JUGE DES ENFANTS ET JUGE
COORDINATEUR AU TRIBUNAL DU PUY-
EN-VELAY
- 



PRÉSENTATION



TRAVAIL SOCIAL

ON NE PEUT PAS Y ARRIVER SEUL !
COMMENT TRAVAILLER EN RÉSEAU ?

On ne peut pas y arriver seul dans le travail social !

Ce constat est une évidence pour un grand nombre d'intervenants sociaux. Le partenariat social recherche spontanément des solutions qui répondent aux problématiques communes rencontrées dans nos pratiques.

Dans un souci de formaliser cet « agir ensemble », la MECS les Écureuils, la MECS de la Renouée et l'Udaf 43 ont mené une réflexion commune visant à l'articulation de nos actions, dans l'intérêt des enfants et de leurs familles.

C'est ainsi que le 11 mars 2022, en présence des Juges des Enfants du Tribunal du Puy-en-Velay, Madame Cécile GUIGNARD et Madame Tiphaine BRUN-ROLAND ainsi que Madame Sandrine SECHI, Directrice Déléguée Enfance du Conseil Départemental 43, nous avons signé une convention de partenariat dont l'objectif est de favoriser et d'améliorer la prise en charge des enfants et de leurs familles accueillis et/ou accompagnés conjointement par nos services.

Il s'agit de susciter et d'institutionnaliser une dynamique soutenant l'articulation entre les différents accompagnements.

C'est dans une démarche globale, de mise en synergie des acteurs qu'est venue l'idée de vous proposer un colloque qui viendrait interroger voire bousculer notre perception du partenariat, du secret professionnel et de la synthèse.



François Debatty

DU PARTENARIAT DANS L'INTIME

Instituteur, sociologue, intervenant socio-artistique incasable, musicien bricoleur, formateur et superviseur d'équipes, François Debatty a été durant 10 ans directeur du service résidentiel général « l'Aubépine », en Belgique (accueil de mineurs ayant droit de façon temporaire à un hébergement hors de leur milieu de vie), et y a développé les projets #Chacun sa Yourte et #LaFabriek'.

Il a participé au développement des réseaux, des partenariats et d'une posture personnelle, de travail et d'équipe « à l'équilibre en mouvements » entre les certitudes, les limites, les ressources et les combats du secteur de l'aide à la jeunesse.

Le travail est aide.

L'aide est relations.

La relation est réseaux. Le partenariat fait partie du travail social.

Engagé pour une société vivante, créative et non-humiliante, François Debatty proposera un regard ouvert et pratique sur les partenariats comme un des ouvrages d'art des travailleuses et travailleurs sociaux.



Laurent Puech

LE SECRET PROFESSIONNEL PARTAGÉ ET LA LOI

Assistant de service social DE, directeur d'une structure accompagnant des professionnels du travail social, créateur du site Secret professionnel et travail social (www.secretpro.fr), co-auteur du livre *Le partage d'informations sociales – Entre droit et éthique* (octobre 2023) et du *Manuel du travailleur social sceptique – Déjouer les pièges de la pensée* (décembre 2022).

Le travail partenarial ne peut se faire sans que des informations circulent. Mais quand il s'agit d'informations concernant une personne, usagère d'un service, bénéficiaire d'une intervention, public d'une ou plusieurs institutions, quels sont les repères ?

Comment les professionnels d'un réseau peuvent-ils à la fois combiner préservation de la vie privée des personnes, garantie du secret professionnel au sens juridique du terme, et les dépassements du cadre légal parfois nécessaires ?

Et d'abord, que dit le droit sur ces sujets... et en quoi l'éthique des professionnels est engagée et bousculée sur ces situations parfois si difficiles à enfermer dans une catégorisation simple ? Et comment travaille-t-on les informations confiées dans un cadre d'aide contrainte ou de libre-adhésion ?

Ce sont des repères légaux et éthiques qu'il s'agira d'identifier pour que chaque collectif ajuste, si besoin, ses pratiques, à partir de balises communes.



Eric Henrard

PEUT-ON PARLER DES GENS SANS LES GENS ?

Éducateur spécialisé, psychomotricien, formateur en approche systémique, superviseur, membre de l'EFTA. Auteur de « les enfants de mon père », conférencier et comédien, il a écrit et mis en scène plusieurs spectacles qui s'adressent tant aux professionnels de la relation d'aide qu'à leurs bénéficiaires.

Les professionnels de la relation d'aide et de soin ont de plus en plus tendance à parler de pratiques de réseau. Si celles-ci peuvent parfois permettre une lecture plus complexe des situations auxquelles ils sont confrontés, ces espaces de parole et de réflexion se font souvent en l'absence des premiers concernés.

Alors que la parole peut être considérée comme plus libre, se crée un espace où les non-dits côtoient les confidences, la part d'intimité inhérente à toute relation d'aide y est parfois dévoilée entre les professionnels sous le couvert du secret partagé.

De plus, ce fonctionnement génère inmanquablement un changement de statut pour celui dont on parle. Dépossédé d'un discours à propos de lui-même, le bénéficiaire de nos actions (peut-on encore le nommer ainsi ?) perd aussi la main sur des décisions qui le concernent au premier chef.

A l'heure où le concept de compétences des familles et des bénéficiaires prend de plus en plus de place dans le travail social, peut-on encore imaginer pouvoir "parler des gens sans les gens ?". Comment peut-on aussi envisager un travail partenarial sans que celui qui est au centre de celui-ci n'y prenne pas une part active ?

PRATIQUE

INFORMATIONS DIVERSES



STATIONNEMENT À PROXIMITÉ

- Parking Carnot (zone verte)
- Parking Libération (zone verte)

PARKINGS RELAIS

Parking Relais Estroulhas (100 places)

5 minutes à pied

(face à l'ancienne entrée CH Emile Roux)

Parking Quincieu (77 places)

7 minutes à pied

(Gymnase Quincieu - à coté du camping)

Estroulhas*

100 places



PAYANT

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Quincieu*

77 places



PAYANT

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



SALLE JEANNE D'ARC

13, AVENUE DE LA CATHÉDRALE

43000 LE PUY-EN-VELAY

VOS CONTACTS

POUR PLUS D'INFORMATIONS

L'UDAF 43 : 04.71.06.60.41

- Madame Kendrick, Directrice
- Monsieur Pronier, Chef des Services
- Madame Noël, Responsable du service accompagnement et enfance
- Madame Allemand, Responsable de Service PJM



La Renouée : 04.71.00.80.28

- Monsieur Vedrine, Directeur
- Monsieur Vialleton, Directeur Adjoint



Les Ecureuils : 04.71.59.70.95

- Monsieur Epalle, Directeur



Département de la Haute-Loire : 04.71.07.43.43

- Monsieur Saby, Directeur Général Adjoint DSH - Direction des Solidarités Humaines - 04.71.07.62.62

